

## CONSEIL MUNICIPAL DU 26 Mai 2021

140X21

### DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU DISPOSITIF AIDE À LA PROVENCE VERTE

Le Maire indique que le Conseil Départemental a créé un dispositif d'aide pour soutenir les projets en faveur de la biodiversité et des aménagements durables. Ainsi, ce dispositif subventionne des dépenses relatives à la création de parcs et de jardins collectifs, à l'aménagement d'espaces verts de proximité et îlots de fraîcheur, ou encore à la végétalisation des sols et des espaces publics. Le taux de subvention maximum est de 70% du montant hors taxes des investissements dans la limite d'une dépense subventionnable plafonnée à 300 000 € HT pour les communes de plus de 10 000 habitants.

Dans ces conditions, Le Maire propose de présenter au titre de cette aide deux projets.

Tout d'abord, le premier projet concerne la création d'un jardin partagé dans le quartier Saint Georges, à proximité de la résidence HLM gérée par le bailleur social Logirem. L'aménagement de ce jardin vise à répondre aux besoins de la population de vivre ensemble autour d'un projet convivial qui permettra à chacun de produire une alimentation saine et équilibrée. De plus, l'aménagement de cet espace sera adapté aux personnes à mobilité réduite.

Enfin, le second projet consiste en la requalification de la cour basse du groupe scolaire des Cadeneaux. Ce projet vise à désimperméabiliser les sols de la cour de l'école dont l'objectif est l'amélioration de la gestion de l'eau de pluie amenant dès lors à la création d'îlots de fraîcheur en période de forte chaleur.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver la demande d'aide financière du Département pour la réalisation de ces projets :

Opérations	Montant HT	Subvention Escomptée
Aménagement d'un jardin partagé dans le quartier Saint Georges	50 000 €	35 000 €
Requalification de la cour basse du groupe scolaire des Cadeneaux	181 000 €	126 700 €
<b>TOTAL</b>	<b>231 000€</b>	<b>161 700 €</b>

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- ADOPTE la demande de subvention relative à cette opération,  
- SOLLICITE l'aide du Conseil Départemental au titre du dispositif détaillé ci-dessus au taux maximum de 70%.

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 27 - M. FUSONE – COCH ne participent pas au vote

CONTRE : 6 - M. AMARO - FIORILE REYNAUD - CABRAS – DELAVEAU - SCAMARONI –  
GORLIER LACROIX

ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme  
Les Pennes Mirabeau, le 27 Mai 2021  
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI